

NOS INVITES > [ARTICLES INVITES](#)

Mardi, 08 Décembre 2009 10:21



## Vers la reconstruction de la nation mapuche

Raúl Zibechi



**Lasses d'attendre la lente restitution des terres encore propriété de l'Etat et la toujours incertaine reconnaissance de leurs droits, des dizaines de communautés mapuches ont mis en marche une mobilisation à laquelle l'Etat chilien répond avec une extrême brutalité.**

Des milliers de Mapuches sont arrivés, ce jour 22 octobre, à midi, devant la Intendencia Regional de Temuco (capitale de l'Araucanie, à 700 Km au sud de Santiago) pour dire leur refus de la violence des « Carabineros » (police militaire) qui tirent à la chevrotine contre des enfants. « Après être parvenus jusqu'au centre de la ville, un groupe d'enfants mapuches venus des diverses communautés d'Ercilla a ouvert un sac qui contenait les restes de plus de 200 grenades lacrymogènes, des cartouches, des douilles, des éclats de balles tirées par la police », selon le quotidien Azkintuwe [1].

La manifestation organisée par l'Alliance Territoriale Mapuche avait pour but de dénoncer le mensonge des autorités qui prétendent qu'il n'y a pas eu d'enfants blessés suite à l'intervention des "carabineros" dans la zone. Le lonk (autorité mapuche) Juan Catrillanca a révélé que lors d'une charge des carabiniers, sept écoliers ont été blessés avec des plombs ; c'est eux qui ont défilé en tête de la marche de protestation sous la haute surveillance d'un fort contingent de carabiniers.

« Nous n'avons pas peur de l'Etat chilien et de sa violence ; notre chemin avance vers la libération nationale mapuche. Nous savons que notre résistance continuera dans nos communautés » a déclaré, en s'adressant à la foule, le werken (conseiller) de l'Alliance, Mijael Carbone,

“Nous voici tous. Voici les enfants blessés, tout le monde peut les voir ; voici mon fils Pablo qui a perdu un œil, voici les mamans des bébés qui ont respiré les gaz lacrymogènes, il y a une semaine, à Temucucui ; voici Carlos Curinao, sauvagement frappé par la police ce même jour et aucun n'a reçu les soins médicaux appropriés. Nous sommes venus pacifiquement pour exiger le respect, une fois de plus.” a déclaré Catrillanca [2].

En dépit des dénégations des autorités, tant l'Eglise catholique que des ONG internationales confirment qu'il y a bien eu des enfants blessés par des balles de petit calibre. Gary Stahl, représentant de l'UNICEF, au Chili, a été très clair : « Pour qu'il n'y ait pas une autre génération de Chiliens marqués par la violence, il faut que nous sachions ce qui s'est passé et trouver une solution pour que de tels faits ne se reproduisent pas à l'avenir » [3]. Le 5 octobre, un jeune de 14 ans, de la communauté Rofué, a été atteint par une balle ; il a été arrêté par la police, mis de force dans un hélicoptère, frappé, menotté et menacé par les carabiniers d'être jeté hors de l'hélicoptère en vol s'il ne leur donnait pas les noms de ceux qui, à la même heure, participaient à l'occupation de la propriété Santa Lucía. [4].

Des organisations de défense des Droits de l'Homme ont constaté, au cours de ces deux dernières années, des dizaines de cas de jeunes mineurs mitraillés avec des balles de petit calibre et frappés par les carabiniers, la police militaire chilienne. « Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu, à notre connaissance, une seule enquête impartiale pour établir la vérité des faits » précise Stahl après avoir exigé du gouvernement de Michelle Bachelet, au nom de l'UNICEF, que des mesures soient prises pour assurer la protection des enfants mapuches [5]. L'indignation a dépassé les frontières ethniques lorsque le Ministère de l'Intérieur a accusé les pères mapuches d'utiliser leurs enfants comme boucliers humains lors de l'occupation des terres... Une vague d'indignation a balayé le pays du sud jusqu'au nord.

### Terre et pauvreté en Araucanie

La pauvreté, au Chili, concerne 22,7% de la population totale, mais 35,6% de la population indigène. Les familles indigènes perçoivent moins de la moitié des revenus que perçoivent les non indigènes. La durée de la scolarisation des enfants indigènes est inférieure de 2,2 ans à la durée moyenne nationale qui est de 9,5 années et 3% seulement des jeunes ruraux mapuches, après l'âge de 15 ans, entrent dans l'enseignement supérieur. Seulement 41% des logements indigènes sont raccordés à l'éégout et seuls 65% ont l'électricité. La mortalité infantile, dans certaines communes indigènes, dépasse de 50% la moyenne nationale. [6].

L'Indice de Développement Humain de la population mapuche est inférieur à celui de la population non indigène (0,642 au lieu de 0,736). L'indice le plus bas du pays - 0,549 - on le trouve dans les zones rurales de l'Araucanie (le territoire mapuche, au sud de la rivière Bio Bio), mais celui de la femme mapuche rurale est plus bas encore ; il est de 0,513. Outre qu'ils sont pauvres, les Mapuches sont victimes d'une « discrimination presque totale dans les médias, et particulièrement à la télévision » [7]. Les Mapuches n'ont aucun représentant au Parlement.

Cependant l'Etat a entrepris une politique active en faveur des peuples indigènes et du peuple mapuche en particulier. La CONADI (Corporation Nationale du Développement Indigène), à travers son Fonds de Terres et Eaux Indigènes, a transféré, depuis 1994, environ 200 mille hectares aux Mapuches ce qui a amélioré le sort de quelques dix mille familles. Le chiffre est insuffisant puisqu'on estime qu'il faudrait transférer encore deux cent mille hectares.

Les Mapuches se plaignent parce qu'aucun des programmes officiels n'est établi en concertation avec les communautés mapuches. Un bilan des politiques gouvernementales a permis à Rodolfo Stavenhagen, rapporteur spécial des nations Unies pour les Droits des Indigènes, de conclure, en 2003, que « malgré d'importantes avancées survenues au cours des dix dernières années, les Mapuches continuent de vivre dans une situation de marginalisation et de non reconnaissance qui les maintient dans un état d'exclusion significatif par rapport au reste de la nation » [9].

La situation est aggravée par l'impressionnante expansion forestière que connaît le sud du Chili depuis trois décennies. En 1960, chaque famille mapuche possédait, en moyenne, 9,2 hectares et cela malgré le fait que l'Etat soutenait qu'elles avaient besoin de 50 hectares chacune pour vivre dignement. Entre 1979 et 1986, chaque famille ne travaillait plus que 5,3 hectares, surface aujourd'hui réduite à seulement 3 hectares par famille. Sous la dictature de Pinochet, les Mapuches ont perdu 200 mille hectares des 300 mille qu'ils conservaient encore. L'avancée des compagnies forestières et hydroélectriques sur leurs terres provoque une hausse exponentielle de la pauvreté et de l'émigration.

Il y a, actuellement, 2 millions d'hectares de monoculture forestière en Araucanie et elles sont aux mains de trois grandes sociétés. L'ensemble des terres mapuches n'atteint pas 500 mille hectares sur lesquels vivent environ 250 mille paysans répartis dans environ 2 000 réserves qui sont des îlots dans une mer de pins et d'eucalyptus. « 70 % des unités territoriales mapuches sont directement affectées par l'impact environnemental produit par la pénétration des entreprises forestières » qui bouleverse l'écosystème, car « la forêt artificielle assèche leurs terres et leurs puits, les isole géographiquement et pollue leurs sols » déclare le chercheur Juan Calbucura [10].

### **Les enfants au centre du conflit**

C'est sur cette toile de fond que se déroule un combat permanent des communautés mapuches pour récupérer leurs terres ancestrales qui leur appartenaient jusqu'à il y a deux ou trois décennies à peine. Ce combat affronte les grandes entreprises forestières et l'Etat chilien qui les soutient. Il en résulte une croissante militarisation des communautés les plus actives. Cette année, on a assisté à une importante élévation de l'activisme mapuche.

En juillet, une centaine de délégués des communautés ont remis une lettre à la Présidente Michelle Bachelet, démarche interprétée comme le commencement d'un vaste processus de récupération des terres. En août fut tué le dirigeant mapuche Jaime Facundo Mendoza au cours de l'opération menée par le Groupe d'Opérations Spéciales pour faire évacuer une propriété occupée par des dizaines de familles mapuches dans la région d'Ercilla. Ses funérailles furent impressionnantes : elles ont duré 4 jours et y ont assisté des milliers de « comuneros » de toute l'Araucanie, particulièrement des communautés de la toute récente Alliance Territoriale Mapuche, nouvelle organisation qui regroupe entre 60 et 120 communautés.

Mais d'autres groupes aussi sont venus, tels le Consejo de Todas las Tierras (Conseil de Toutes les Terres) qui avait acquis son influence dans les années 1990 et la très radicale Coordinadora Arauco Malleco (Coordination Arauco Malleco), créée en 1998, qui

vient de déclarer la guerre à l'Etat chilien. Mais surtout, on y a vu des dizaines d'associations culturelles, d'autorités traditionnelles, de membres de foyers d'étudiants universitaires et le Parti Nationaliste Mapuche Wallmapuwen.

Le 12 octobre, environ dix mille personnes ont manifesté à Santiago à l'appel de la Meli Wixan Mapu, organisation mapuche citadine, manifestation à laquelle ont participé un large éventail de groupes indigènes et sociaux et qui a été la plus grande manifestation de ces dernières années, au Chili. Signe des temps et du prestige du combat mapuche, étaient présents les militants de Garra Blanca (la Griffes Blanches) et de Colo Colo avec leurs bannières déployées dans l'Avenue de la Alameda, mêlées aux drapeaux mapuches et aux banderoles dénonçant le conflit en cours et les festivités officielles pour la célébration du bicentenaire de l'indépendance [11].

C'est là une des caractéristiques les plus marquantes de l'étape actuelle du conflit mapuche : la croissante participation de winkas (blancs), en solidarité avec l'opposition à la répression conduite par l'Etat qui utilise des méthodes et des lois héritées de Pinochet, comme par exemple la Loi Antiterroriste. Au Chili, on débat pour savoir s'il convient d'appliquer cette loi lorsqu'il s'agit d'actions qui portent atteinte à des biens matériels (des camions, des propriétés forestières, etc.) mais non à des personnes.

Presque une centaine de prisonniers mapuches croupissent en prison parce que l'Etat répond aux occupations de terre par des représailles massives contre des communautés entières. Plusieurs enfants ont été frappés aux côtés de leurs mères, le 16 octobre dernier, comme cela arrive chaque fois que les « carabiniers » pénètrent dans les communautés de la Commune d'Ercilla et font feu sans aucun discernement. Ce jour-là, ils sont arrivés jusqu'à l'école de Temucuicui et ils ont commencé à faire feu à la chevrotine. Ils ont fait 12 blessés et 30 personnes ont été asphyxiées par les gaz lacrymogènes, la majorité d'entre eux étaient des enfants. [12]. Cette action a valu au gouvernement un blâme de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme qui s'ajoute aux recommandations du Comité Contre la Torture des Nations Unies, émises en mai 2009, et qui demandent que les forces de sécurité en finissent avec les violences envers le peuple mapuche [13].

### **L'accord 169 : un pas en avant?**

Au mois de septembre est entré en vigueur l'Accord 169 de la OIT qui reconnaît les droits collectifs des peuples indigènes. Parmi les pays d'Amérique du Sud ayant une population indigène, le Chili a été le dernier à approuver cette législation et il l'a fait avec un retard de 20 ans. Il est surprenant de constater que les gouvernements de la Concertación Democrática (Concertation Démocratique) ont toujours été réticents à adopter une législation pourtant approuvée dès 1991, en Bolivie et en Colombie, par des gouvernements, à l'époque, conservateurs.

Bartolomé Clavero, juriste et historien espagnol, membre du Forum Permanent des Nations Unies pour les Questions Indigènes, soutient, dans un article récent, que le jour même de l'entrée en vigueur de l'Accord 169, "le Gouvernement publie, sans la consultation légitime et par conséquent sans le consentement du peuple indigène, le Règlement qui régle la consultation et la participation des peuples indigènes. Il le fait précisément, au vu de son contenu, pour se réserver des mécanismes de contrôle des futures consultations" [14].

Clavero affirme que l'actuel Rapporteur Spécial des Nations Unies, James Anaya, a longuement dialogué avec le gouvernement et l'a informé que le Règlement de l'Accord 169 devait être discuté avec les peuples indigènes. Et il ajoute : "cette preuve de la mauvaise foi du gouvernement que nous fournit cet accroc dans la mise en œuvre du Règlement de l'Accord n'est pas la première et cela prouve une fois encore la mauvaise foi que le gouvernement du Chili affiche imperturbablement en ce qui concerne ses rapports avec des organismes internationaux des Droits de l'Homme lorsque sont concernés les peuples indigènes ».

Selon lui, le gouvernement « recherche une réforme constitutionnelle qui lui permettra de reconnaître les peuples indigènes sans avoir à reconnaître leurs droits ». C'est pourquoi il parle de « mauvaise foi » puisqu'il s'agit de reconnaître quelque chose de façon formelle, mais pour le nier dans les faits. Il conclut : « La mauvaise foi joue en effet à deux bandes : contre les peuples indigènes et face aux institutions internationales des Droits de l'Homme ». Dans son rapport qui a suivi sa visite au Chili, le Rapporteur Spécial James Anaya trouve : « un niveau significatif de méfiance, de mécontentement et même de refus des plans, programmes et politiques du Gouvernement de la part des peuples indigènes » qu'il attribue aux politiques officielles fautives. [15].

Si c'est là le langage utilisé par de prestigieux juristes internationaux, on peut imaginer ce que ressentent les militants mapuches quand ils constatent qu'on prétend reconnaître les apports des peuples indigènes dans la formation de la nation chilienne alors qu'on refuse, en même temps et à ces mêmes peuples, d'être des sujets avec des droits. « La vague répressive », signale le site Mapuexpress.cl est un rideau pour cacher ce qu'ils appellent un « coup d'Etat constitutionnel contre les peuples indigènes et leurs

droits » [16].

## Une génération nouvelle

Dans cette nouvelle étape des luttes commence à intervenir une nouvelle génération qui, comme l'écrit le quotidien La Segunda, « s'empare des armes que sont les diplômes universitaires pour défendre la cause indigène » [17]. Rien que dans la ville du sud du Chili, Temuco, existent quatre foyers autogérés avec 220 étudiants. Ils étudient de préférence l'anthropologie, le droit et le journalisme et au cours de leurs études ils redécouvrent l'histoire mapuche et, entre autres choses, que la période appelée « Pacification de l'Araucanie » mise en œuvre par la République durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne fut qu'une guerre d'extermination contre leur peuple.

Grâce à cette génération apparaissent de nouveaux sujets et concepts : la lutte pour récupérer la terre est une lutte pour reconstruire le territoire mapuche, c'est-à-dire la « nation » ; ils défendent l'autonomie, tant à l'égard des partis politiques qu'au plan général de l'Etat chilien. Ils visent non seulement à garder vivante leur culture et leur identité, mais à se reconstruire en tant que peuple au moyen d'outils comme le droit coutumier ancestral. C'est une génération de citoyens, et même si le mouvement continue à avoir une forte composante rurale, les organisations citoyennes grandissent et s'associent aux autres mouvements sociaux.

Ils ont bâti un vaste réseau de médias numériques, radiophoniques et de presse écrite, certains en lien avec des mapuches de l'extérieur, et ils ont tissé des alliances avec des organisations de la société civile comme par exemple l'ONG Observatoire Citoyen et bien d'autres. Leurs revendications sont de plus en plus politiques et ils les formulent dans un langage nouveau : « Restituer la territorialité et l'autonomie des peuples indigènes du Chili, Démilitarisation du Territoire, Retrait des sociétés multinationales, Respect des Droits de l'Homme du peuple mapuche » [18].

Ils affichent une authentique dévotion envers les études historiques comme cela se vérifie chez tous les peuples qui retrouvent leur dignité. Le lonko Juan Catrillanca de l'emblématique communauté de Temucuicui, dans la commune d'Ercilla, et dirigeant de l'Alliance Territoriale Mapuche, déclare que son organisation continuera à occuper des propriétés privées pour que le Gouvernement continue de leur rétrocéder des terres. L'Alliance invoque le Traité de Taphue signé entre l'Etat chilien et le peuple mapuche, en 1825, pour respecter la frontière établie à cette époque-là et permettre le transit et le commerce entre les citoyens du Chili et de Wallmapu (Pays Mapuche).

Ils soutiennent que ce traité a été violé en 1881 quand le Chili envahit militairement l'Araucanie. « Nous voulons récupérer 6 millions d'hectares de terres. En attendant, nous ne mettrons pas fin aux occupations de terres et nous ne nous défendrons qu'avec nos « wiños » (NdT : bâton en bois) et nos « boleadoras » (NdT: arme de jet constituée de deux ou trois longues lanières terminées par des boules de pierre) a déclaré Catrillanca, en août, lors de la présentation de la Alianza [19]. Comme l'écrit l'historien Víctor Toledo Llancaqueo, nous sommes en train de vivre la mutation entre "terres en conflit" et "territoires en conflit".

## Notes

[1] Azkintuwe, 22 octobre 2009.

[2] Idem.

[3] Journal La Nación, Santiago, 26 octobre 2009.

[4] Observatoire Citoyen, "Actes de violence commis par des Carabiniers au Chili dont ont été victimes des enfants mapuches dans la région d'Araucanie (2007-2009)", Temuco, octobre 2009

[5] Journal La Nación, 26 octobre.

[6] Jorge Calbucura et Fabien Le Bonniec, "Territoire et territorialité dans le contexte post-colonial", Ñuke Mapuföralget Working Papers No. 30, Chile, 2009.

[7] Idem.

[8] Idem, p. 20.

[9] Cité par Jorge Calbucura, p. 23.

[10] Idem, p. 117.

[11] Journal La Nación, 13 octobre 1009.

[12] Observatoire Citoyen, op. cit.

[13] Mapuexpress, 24 octobre 2009.

[14] Bartolomé Clavero, op. cit.

[15] James Anaya, op. cit.

[16] Mapuexpresss, 3 novembre 2009.

[17] La Segunda, 1<sup>o</sup> septembre 2009 in [www.lasegunda.com](http://www.lasegunda.com).

[18] Convergence des Cultures, Santiago, 23 octobre 2009.

[19] Azkintuwe, 15 août 2009.

[20] Víctor Toledo Llancaqueo, op. cit. p. 103. La terre est un espace physique pour produire ; le territoire est un espace intégral (physique, culturel, religieux, symbolique). Toledo le définit comme “un continuum spatial, un territoire avec ses eaux vives, ses espèces et ses sols cultivables, ainsi que son droit à participer aux décisions qui affectent ce territoire. Un territoire imaginé qui se superpose à l’espace réel de plantations et à l’espace dessiné par les limites administratives et qui constitue l’identité à reconstruire”.

L’auteur : Raúl Zibechi est analyste international de l’hebdomadaire Brecha de Montevideo ; il est enseignant et chercheur sur les mouvements sociaux à la Multiuniversité Franciscaine d’Amérique Latine et conseiller de divers groupes sociaux.

Traduit par Manuel Colinas Balbona pour [Investig'Action](#)

Source: [Cetri](#)

Carte : [Patagonia under siege](#)